

Fiche de données de sécurité
selon les Règlements (CE) N° 1907/2006 et N° 453/2010

Date d'impression : 02.04.2015

Numéro de version 3

Révision: 02.04.2015

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· **1.1 Identificateur de produit**

· **Nom du produit:** Anti-calcaire Linge

· **1.2 Utilisations**

**identifiées pertinentes
de la substance ou du
mélange et utilisations
déconseillées**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Emploi de la
substance / de la
préparation**

Pastille anti-calcaire

· **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

· **Producteur/
fournisseur:**

*EUROTAB OPERATIONS
ZAC des Peyrardes
BP 211
F- 42173 SAINT JUST-SAINT RAMBERT
+ 33 (0)4 77 02 12 12
contact@eurotab.eu*

· **Service chargé des
renseignements:**

EUROTAB INNOVATION

· **1.4 Numéro d'appel
d'urgence:**

Numéro ORFILA (INRS): +33 (0)1-45-42-59-59

SECTION 2: Identification des dangers

· **2.1 Classification de la substance ou du mélange**

· **Classification selon le
règlement (CE) n°
1272/2008**

Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

· **Classification selon la
directive 67/548/CEE
ou directive 1999/45/
CE**

Néant.

· **Indications
particulières
concernant les
dangers pour l'homme
et l'environnement:**

Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

· **Système de
classification:**

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

· **2.2 Éléments d'étiquetage**

· **Étiquetage selon le
règlement (CE) n°
1272/2008**

néant

· **Pictogrammes de
danger**

néant

· **Mention**

d'avertissement

néant

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon les Règlements (CE) N° 1907/2006 et N° 453/2010

Date d'impression : 02.04.2015

Numéro de version 3

Révision: 02.04.2015

Nom du produit: Anti-calcaire Linge

(suite de la page 1)

- **Mentions de danger** néant
- **2.3 Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB** Selon l' Annexe XIII du Règlement REACH
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**
- **Description:** Produit de nettoyage

- **Composants dangereux:**

CAS: 9004-34-6	cellulose	2,5-10%
EINECS: 232-674-9	substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	

- **Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu**

polycarboxylates	< 5%
------------------	------

- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours**
- **Remarques générales:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- **Après contact avec les yeux:** Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:** CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon les Règlements (CE) N° 1907/2006 et N° 453/2010

Date d'impression : 02.04.2015

Numéro de version 3

Révision: 02.04.2015

Nom du produit: Anti-calcaire Linge

(suite de la page 2)

- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** *Aucune mesure particulière n'est requise.*

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** *Pas nécessaire.*
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:** *Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.*
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** *Recueillir par moyen mécanique.*
- **6.4 Référence à d'autres sections** *Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.*

SECTION 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** *Aucune mesure particulière n'est requise.*
- **Préventions des incendies et des explosions:** *Aucune mesure particulière n'est requise.*
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** *Aucune exigence particulière.*
- **Indications concernant le stockage commun:** *Pas nécessaire.*
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** *Néant.*
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** *Pas d'autres informations importantes disponibles.*

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

(suite page 4)

FR

Fiche de données de sécurité

selon les Règlements (CE) N° 1907/2006 et N° 453/2010

Date d'impression : 02.04.2015

Numéro de version 3

Révision: 02.04.2015

Nom du produit: Anti-calcaire Linge

(suite de la page 3)

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

- **8.1 Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

9004-34-6 cellulose
VME (France) Valeur à long terme: 10 mg/m ³

- **Remarques**

supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- **8.2 Contrôles de l'exposition**

- **Equipement de protection individuel:**

- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

- **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.

- **Protection des mains:**



Gants de protection

Valable lors de contacts prolongés comme en production.

N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale des tablettes.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Caoutchouc nitrile

Caoutchouc naturel (Latex)

Gants en PVC

- **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- **Protection des yeux:**



Lunettes de protection

Valable lors de contacts prolongés comme en production.

N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale des tablettes.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- **Indications générales**

- **Aspect:**

Forme:

Solide

Couleur:

Selon désignation produit

- **Odeur:**

Caractéristique

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon les Réglements (CE) N° 1907/2006 et N° 453/2010

Date d'impression : 02.04.2015

Numéro de version 3

Révision: 02.04.2015

Nom du produit: Anti-calcaire Linge

(suite de la page 4)

· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· valeur du pH:	Alcalin
· Changement d'état Point de fusion: Point d'ébullition:	Non déterminé. > 999 °C
· Point d'éclair:	Non applicable.
· Inflammabilité (solide, gazeux):	Non déterminé.
· Température d'inflammation:	
Température de décomposition:	Non déterminé.
· Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'explosion: Inférieure: Supérieure:	Non déterminé. Non déterminé.
· Pression de vapeur:	Non applicable.
· Densité: · Densité relative · Densité de vapeur. · Vitesse d'évaporation	Non applicable, produit solide Non déterminé. Non applicable. Non applicable.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Soluble
· Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé.
· Viscosité: Dynamique: Cinématique:	Non applicable. Non applicable.
· Teneur en solvants: Solvants organiques:	0,3 %
Teneur en substances solides:	99,8 %
· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité**
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique paragraphe 7 de la FDS.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)

FR

Fiche de données de sécurité
selon les Règlements (CE) N° 1907/2006 et N° 453/2010

Date d'impression : 02.04.2015

Numéro de version 3

Révision: 02.04.2015

Nom du produit: Anti-calcaire Linge

(suite de la page 5)

- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**

Pas de produits de décomposition dangereux connus

SECTION 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

- **Toxicité aiguë:**

- **Effet primaire d'irritation:**

- **de la peau:**

Pas d'effet d'irritation.

- **des yeux:**

Pas d'effet d'irritation.

- **Sensibilisation:**

Aucun effet de sensibilisation connu.

- **Indications**

toxicologiques

complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

SECTION 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**

- **Toxicité aquatique:**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **12.2 Persistance et dégradabilité**

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des États Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

- **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **12.4 Mobilité dans le sol**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Autres indications écologiques:**

- **Indications générales:** *Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant*

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**

- **PBT:**

Non applicable.

- **vPvB:**

Non applicable.

- **12.6 Autres effets néfastes**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

- **Recommandation:**

De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.

- **Emballages non nettoyés:**

- **Recommandation:**

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon les Règlements (CE) N° 1907/2006 et N° 453/2010

Date d'impression : 02.04.2015

Numéro de version 3

Révision: 02.04.2015

Nom du produit: Anti-calcaire Linge

(suite de la page 6)

· **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

SECTION 14: Informations relatives au transport

· 14.1 No ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.2 Nom d'expédition des Nations unies · ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport · ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	néant
· 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	néant
· 14.5 Dangers pour l'environnement: · Marine Polluant:	Non
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
· "Règlement type" de l'ONU:	-

SECTION 15: Informations réglementaires

· 15.1 Réglementations/ législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	Directive Préparations Dangereuses 1999/45/CE et ses adaptations. Règlement CLP (CE) n°1272/2008 et ses adaptations. Règlement Détergent (CE) n°648/2004 et ses adaptations. Pas de restriction selon l'annexe XVII de REACH Ne contient pas de substance candidate REACH
· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:	Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
selon les Règlements (CE) N° 1907/2006 et N° 453/2010

Date d'impression : 02.04.2015

Numéro de version 3

Révision: 02.04.2015

Nom du produit: Anti-calcaire Linge

(suite de la page 7)

Pour les substances avec numéro d'enregistrement REACH, les informations sur la classification selon le règlement (CE) n°1272/2008 sont données par le fournisseur de la substance.

Pour toutes les autres substances, les informations sur la classification selon le règlement (CE) n°1272/2008 sont données à titre indicatif (calcul automatique du logiciel), et pourront être modifiées en fonction des données fournisseurs.

· **Service établissant la
fiche de données de
sécurité:**

EUROTAB INNOVATION

· **Contact:**

EUROTAB INNOVATION

· **Acronymes et
abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

FR